



**Sélection du centre de ressources de l’Injep pour Injep Veille & Actus : Epreuves du baccalauréat général et épreuves du baccalauréat technologique pour la session de 2021  et l’éducation physique et sportive: deux arrêtés**

**Arrêté du 29 avril 2019 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021 et l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021, et définissant les dispositions transitoires liées à la réforme des baccalauréats général et technologique**

**Journal officiel du 18 juillet 2019**

**L’arrêté du 29 avril 2019 modifie l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat général à compter de la session de 2021 et l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 2021, et définit les dispositions transitoires liées à la réforme des baccalauréats général et technologique.**

**Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats général et technologique**

**Journal officiel du 18 juillet 2019**

**L’arrêté du 28 juin 2019 modifie l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats général et technologique.** L'article 1er de l'arrêté du 21 décembre 2011 susvisé est ainsi modifié : 1° Au premier alinéa, les mots : « des enseignements communs, de complément et facultatif » sont remplacés par les mots : « de l'enseignement commun » ; 2° Au second alinéa, les mots : « en série S du baccalauréat » sont remplacés par les mots : « au baccalauréat ».